L'UNIVERSITE FRERES MENTOURI CONSTANTINE1

En partenariat

avec l'ANSEJ Constantine et la chambre de commerce et d'industrie le Rhumel

Organise des cycles de formation en :

Entrepreneuriat et Innovation

OBJECTIFS

La formation proposée est le fruit d'un partenariat entre l'université Frères Mentouri Constantine1, la direction de L'ANSEJ Constantine et la chambre de commerce et d'industrie du Rhumel. Elle vise à former les étudiants intéressés par la création d'entreprise et de les accompagner dans la construction de leur projet et cela quelle que soit leur niveau de formation (Licence, Master, doctorat) ou leur spécialité. Elle est également ouverte aux nouveaux diplômés de l'université en phase d'insertion professionnelle

FORMATION

Contenu

La formation comporte une partie enseignement et une partie réalisation d'un projet de création d'entreprise qui sera soutenu en fin de formation

Les enseignements dispensés permettent d'aborder les différents domaines de compétences nécessaires à la création et la gestion d'une entreprise. Ils concernent notamment:

1. La Théorie de l'entrepreneuriat
2. Les Aspects juridiques, économiques, managériaux de la création d'entreprise
3. Le Plan d'affaire et étapes clefs de la création d'entreprise
4. La Gestion de projet
5. L'Innovation et la propriété industrielle
6. La Communication et le Marketing
7. Des Séminaires et rencontres avec des professionnels

Déroulement

Durant la formation, le jeune porteur de projet est accompagné de la phase d'émergence de l'idée jusqu'à la soutenance de son projet.

La formation se déroule en 2 étapes :

Etape 1 : Acquisition et maitrise des méthodes et outils dans le domaine de la création et de la gestion d'entreprise. Des cours seront dispensés aux candidats pendant 8 semaines, à raison de 1 à 2 jours par semaine. l'assiduité aux enseignements et aux séminaires est obligatoire.

Etape 2 : Réalisation pendant 4 semaines, d'un business plan et présentation d'un projet dans le cadre d'une soutenance devant un jury composé de spécialistes et de professionnels. Un accompagnement mixte sera assuré par des enseignants de l'université, des experts de la création d'entreprise de l'ANSEJ et des professionnels.

CONDITION D'ACCES ET VALIDATION DE LA FORMATION

Condition d'accès

Le nombre de place étant limité, les conditions de sélection pour suivre la formation sont les suivantes:

- Avoir une idée de projet de création d'entreprise
- Être étudiant régulièrement inscrit à l'université frères Mentouri Constantine1 ou Etre diplômé de l'université frères Mentouri Constantine1 depuis moins d'un an

Validation de la formation

Il est prévu 2 sessions de formation par an: la première session débute le 21 novembre 2017 et la seconde est prévue pour avril 2018.

A l'issue de la formation, les participants obtiendront une attestation de formation en entrepreneuriat et innovation de l'université

INFORMATIONS

Pour toute information et inscription pour la deuxième session contacter le bureau de Liaison Entreprise-Université(BLEU) de l'université Frères Mentouri Constantine1 par mail à l'adresse électronique suivante: bleufmc@gmail.com ou la maison de l'entrepreneuriat de l'UFMC